



SALAIRES 2014

PETITION

Nous, soussignés, salariés du périmètre mutualiste de Groupama, ne pouvons accepter que la mesure de revalorisation salariale collective garantie proposé au niveau national soit de ZERO.

La Direction Générale ne peut pas affirmer d'un côté que Groupama renoue avec les bénéficiaires grâce notamment à la mobilisation de toutes ses équipes, et d'un autre, faire subir aux salariés une perte de leur pouvoir d'achat en gelant leur rémunération.

Nous voulons, lors des négociations dans nos entreprises, que la Direction reconnaisse notre investissement et la matérialise par une augmentation significative.

A cet effet nous revendiquons avec les organisations syndicales, une augmentation minimum de 2,50 % du salaire de fonction avec un minimum de 65 € mensuel (845€/an).

NOM PRENOM	<input type="text"/>	SIGNATURE	<input type="text"/>
NOM PRENOM	<input type="text"/>	SIGNATURE	<input type="text"/>
NOM PRENOM	<input type="text"/>	SIGNATURE	<input type="text"/>
NOM PRENOM	<input type="text"/>	SIGNATURE	<input type="text"/>
NOM PRENOM	<input type="text"/>	SIGNATURE	<input type="text"/>
NOM PRENOM	<input type="text"/>	SIGNATURE	<input type="text"/>
NOM PRENOM	<input type="text"/>	SIGNATURE	<input type="text"/>
NOM PRENOM	<input type="text"/>	SIGNATURE	<input type="text"/>

A remettre à un représentant syndical ou un élu du personnel.